

Le tableau suivant donne l'âge des jeunes délinquants condamnés pour infractions donnant lieu à accusation libellée, par province, en 1897 et pour la période de 1884 à 1897 :—

AGES DES JEUNES DELINQUANTS CONDAMNÉS SUR ACCUSATION
LIBELLÉE EN 1897.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
Ontario.....	380	24	490	34
Québec.....	201	8	280	20
Nouvelle-Ecosse.....	32		25	
Nouveau-Brunswick.....	8		9	
Manitoba.....	27	2	34	10
Colombie-Anglaise.....	28		13	
Ile du Prince-Edouard.....	13		12	
Les Territoires.....			8	1
Totaux.....	689	34	871	65

TOTAUX DE 1884-97.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
Ontario.....	4,907	219	5,778	540
Québec.....	2,107	182	2,593	219
Nouvelle-Ecosse.....	209	8	305	33
Nouveau-Brunswick.....	233	5	249	18
Manitoba.....	159	5	265	19
Colombie-Anglaise.....	76		139	14
Ile du Prince-Edouard.....	63	1	66	9
Les Territoires.....	18		88	3
Totaux.....	7,772	420	9,483	855
Moyenne.....	555	30	677	61

Les jeunes délinquants ont fourni 29 pour 100 des condamnations totales pour infraction donnant lieu à accusation libellée dans l'année 1897 et 31.28 pour 100 de celles de la période 1884 à 1897 inclusivement.